

REPUBLIQUE FRANCAISE  
SYNDICAT MIXTE OUVERT NIEVRE NUMERIQUE  
SEANCE DU 05 mai 2026

**DELIBERATION N°2026-19 DU COMITE SYNDICAL  
DESIGNATION DU DELEGUE ELU DU COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIALE  
(CNAS) POUR LE PERSONNEL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

-:-:-:-:-:-:-:-

Le comité syndical légalement convoqué le 28/04/2026 s'est réuni en séance publique à Nevers, le 05/05/2026 à 15h00 dans les locaux du conseil départemental, à Nevers.

Étaient présents avec voix délibérative :

Monsieur BAZIN Fabien,  
Monsieur COUTURIER Bertrand,  
Monsieur FAVARCQ Thierry,  
Monsieur GAUTHIER Jean-Luc  
(Moulins communauté)  
Monsieur GUYOT Thierry,  
Monsieur HOURCABIE Guy,

Monsieur MARIE Frédéric,  
Monsieur MILLIERE Bruno,  
Monsieur Philippe REVEL,  
Monsieur Jean-Luc SIMON,  
Monsieur, Nicolas SMILEVITCH,  
Monsieur Thierry SUGIN,  
Monsieur Dominique WIATR.

Sont excusés : Mme Florence CIBICK ; Mme Martine Gaudin, Mr Philippe Dauvergne, Mr JeanLuc GAUTHIER (CCACN), Mr Patrice JOLY, Mr Franck MICHOT, Mr David VERRON.

Le comité syndical a choisi pour secrétaire de séance : Bertrand Couturier

- ✚ Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- ✚ La loi du n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée par la loi du 2 février 2007 portant droits et obligations du fonctionnaire et plus particulièrement l'article 9 ;
- ✚ Les statuts et le règlement de fonctionnement du CNAS notamment son article 24-1-1 ;
- ✚ le rapport n° 10.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE COMITE SYNDICAL DECIDE DE :

- De désigner parmi les délégués du comité syndical un membre en qualité de délégué élu du CNAS, à savoir Mr Thierry Guyot.

ADOPTÉ :

Nombre de voix pour : 13


Nombre de voix contre : 0

Nombre d'abstention : 0

DELIBERATION  
PUBLIEE LE

LE PRESIDENT  
DU SYNDICAT MIXTE

Le Président du Syndicat mixte

  
Fabien BAZIN

